



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN**



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prospér-de-Champlain, situées dans la MRC les Chenaux, se sont regroupées afin d'offrir à leurs citoyens les services d'un inspecteur en bâtiment et en environnement. La personne interviendra sur le territoire des deux (2) municipalités selon les besoins de chacune d'elles. Il s'agit d'un poste-cadre, permanent et à temps plein.

PRINCIPALES FONCTIONS

Sous l'autorité des directeurs généraux de chacune des municipalités, l'inspecteur en bâtiment et en environnement veille à l'application de la réglementation liée aux différents secteurs d'activités sous sa responsabilité. Le titulaire du poste assure l'émission et le suivi des permis relatifs à la réglementation d'urbanisme propre à chacune des municipalités. Pour ce faire, il réalise, entre autres, les tâches suivantes :

- ✓ Appliquer les règlements d'urbanisme et autres règlements municipaux;
- ✓ Appliquer les lois et règlements des gouvernements supérieurs qui sont sous la responsabilité des municipalités;
- ✓ Recevoir et analyser les demandes de permis et certificat d'autorisation; formuler les correctifs à apporter aux demandes, faire des recommandations quant à l'émission des permis et certificats d'autorisation;
- ✓ Effectuer le suivi des requêtes, émettre des avis et des constats d'infraction;
- ✓ Effectuer les visites de terrain lorsque nécessaires ;
- ✓ Participer à la préparation des dossiers à soumettre au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et assister aux rencontres en tant que personne-ressource, au besoin;
- ✓ Effectuer toutes autres attributions connexes selon les besoins spécifiques de chacune des municipalités.

PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline appropriée en lien avec le poste ou cumulatif d'expérience pertinente;
- ✓ Connaître les logiciels Excel et Word;
- ✓ Détenir un permis de conduire classe 5 valide et un véhicule;
- ✓ Posséder une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de communication (qualité du français écrit supérieure un atout);
- ✓ Faire preuve de rigueur, de minutie, d'autonomie et de courtoisie;
- ✓ Une expérience de travail en milieu municipal est un atout.

CONDITIONS D'EMPLOI

Nous offrons une gamme d'avantages sociaux ainsi qu'une rémunération établie selon vos compétences et vos expériences.

Nous souscrivons au principe d'égalité des chances en emploi.

Faites parvenir votre candidature à : Jean Boucher, directeur général, **avant 16 h, le jeudi 14 mars 2024** à l'adresse suivante : 200 rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0 ou par courriel à dg@sadlp.ca.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

NB. Le genre masculin utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.